

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 25 février 2019

Le vingt-cinq février deux mil dix-neuf à 20 heures s'est réuni le Conseil Municipal des Avenières Veyrins-Thuellin en Mairie, sous la présidence de son Maire en exercice Monsieur Daniel MICHOU.

Mesdames et Messieurs les Conseillers :

Etaient présents (par ordre alphabétique) : Nadège BALLEFIN, Maryse BILLET, Myriam BOITEUX, Joël BORDEL, Christiane CHEVALIER-GAYMARD, Olivier COTTAZ, René DESCHAMPS, Maria FAVIER, Jean GAILLARD, Danielle GARCIA, Josiane GIPPET, Aurore GUICHERD, Gérard GUICHERD, Christian LEPREVOST, Sylvie MELIN, Gilles MONNET, Hervé MORNEY, Maurice NICOLAS, Tristan PAIN, Marc PETIT, Simone SALAS, Nicole SITRUK, Alain SOCIE, Benoît STOCARD et Jean-Pierre TROLLIET,

Etaient absents ayant donné pouvoir : Catherine BIARD à Nadège BALLEFIN, Patrick CANET à Gérard GUICHERD, Gilles CORTEY à Sylvie MELIN (*arrivé pour le vote de la délibération n°2019-2-1*), Christel GALLIANO à Olga MARTINEZ et Gilbert MERGOUD à Alain SOCIE

Etait absent et excusé : Eric ROUX.

Etaient absents : Maria-Elisabete BOURDALE, Nadine CHAVANT, Denise CORTEY, Guillaume FAVIER, Philippe GAGNEUX, Youri GARCIA, Marie-Catherine LAMIRAL, Alain MARTIN, Olga MARTINEZ (*arrivée pour le vote de la délibération n°2019-2-1*), Rachel PEREIRA, Marlène PERRIER et Chantal REY.

Date de convocation : lundi 18 février 2019.

Les conseillers présents, soit 26 à l'ouverture de la séance qui sont au nombre de 44. Ayant atteint le quorum, il a été procédé à la nomination de secrétaires élus parmi les conseillers, à savoir Maria FAVIER et Aurore GUICHERD. Ces dernières acceptent.

ORDRE DU JOUR

APPROBATIONS :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 31 janvier 2019,
- Approbation de l'ordre du jour du Conseil municipal du 25 février 2019.
 - Ajout d'une délibération : **Aménagement de la place Bacchus et de la grande rue – travaux sur le réseau de l'éclairage public**

DELIBERATIONS :

I. FINANCES

2019-2-1 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

2019-2-2 Autorisation d'ouverture de crédits

2019-2-3 Adhésion à l'association « M ton Marché »

2019-2-4 Attribution de subventions au CSJB

2019-2-5 Attribution de subvention à l'association « Saint Pierre Cycliste »

II. REGLEMENTAIRE

2019-2-6 Camping municipal – calendrier de la saison 2019

III. QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

APPROBATIONS :

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 janvier 2019

VOTE		
POUR : 30	CONTRE :	ABST. :

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 25 février 2019

VOTE		
POUR : 30	CONTRE :	ABST. :

DELIBERATIONS

I.FINANCES

2019-2-1 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

La tenue du débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants.

L'article 107 de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du CGCT relatifs au DOB, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Ainsi et s'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent, pour les communes de plus de 3500 habitants, de présenter à l'assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

L'Adjoint aux Finances présente les orientations budgétaires 2019 de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin. Une présentation synthétique est jointe en annexe **(Annexe n°1)**.

Il convient de délibérer pour donner acte au Maire de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

*Arrivée d'Olga MARTINEZ avec le pouvoir de Christel GALIANO
Arrivée de Gilles CORTEY.*

2019-2-2 Autorisation d'ouverture de crédits

En attendant le vote du budget 2019, le Maire propose d'ouvrir des crédits sur les opérations suivantes :

Ces crédits seront repris lors du vote du budget 2019.

	Libellé opération	Imputation	Fonction	Montant budget 2018 BP+DM	Ouverture de crédits proposée	% ouverture par rapport au Budget + DM 2019
318	Cimetière	2313	026	46 200,00 €	5 000,00 €	10,82 %

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

2019-2-3 Adhésion à l'association « M ton Marché »

Dans le cadre de sa politique en faveur du commerce local, la commune mène une réflexion pour dynamiser ses deux marchés hebdomadaires :

- Le marché des producteurs le mercredi après-midi,
- Le marché du vendredi matin.

Pour ce faire, elle peut être accompagnée par l'association M ton Marché. Elle regroupe des collectivités locales, les chambres consulaires et les acteurs professionnels. Il s'agit d'un lieu d'échange et de professionnalisation des marchés. Les projets portés par l'association ont pour objectifs d'améliorer le fonctionnement et l'innovation des pratiques sur les marchés.

Le Maire propose au conseil :

- D'adhérer à l'association « M ton Marché »,
- De signer la convention d'adhésion à l'association « M ton Marché »,
- De verser chaque année la cotisation relative à cette adhésion.

Il convient de délibérer pour approuver ces propositions et autoriser le Maire à reverser ces subventions.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

2019-2-4 Attribution de subventions au CSJB

La Commune s'est engagée à reverser au Centre Socioculturel Jean Bedet, les subventions C.A.F. (Contrat Enfance Jeunesse volet Enfance et volet Jeunesse, Relais Assistantes Maternelles) ainsi que les participations financières sur certains postes. Le Maire propose de verser les subventions suivantes :

	Montants votés en 2018	Propositions 2019
Contrat Enfance Jeunesse - Volet jeunesse (année en cours)	96 000 €	Premier versement 2019 : 22 500 €
Contrat Enfance Jeunesse - Volet Enfance (année en cours)	74 000 €	Premier versement 2019 : 37 000 €
Poste de Direction	24 000 €	24 000 €
Poste de Secrétariat	31 568 €	31 568 €
Poste de Comptable	14 949 €	14 949 €
Poste d'animateur	26 997 €	26 997 €

Tous ces crédits seront reportés au budget primitif 2019.

Il convient de délibérer pour approuver ces propositions et autoriser le Maire à reverser ces subventions.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

2019-2-5 Attribution de subvention à l'association « Saint Pierre Cycliste »

L'Adjoint aux Finances propose d'adopter les subventions telles que présentées ci-dessous :

Associations	Subvention accordée en 2018	Proposition de subvention 2019
Saint Pierre Cycliste	1 600 €	1 600 €

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

II. REGLEMENTAIRE**2019-2-6 Camping municipal – calendrier de la saison 2019**

L'activité du Camping est divisée chaque année en deux périodes : la haute et la basse saison. Le Maire propose pour la saison 2019 le calendrier suivant :

- Basse saison : du 1^{er} avril au 30 juin 2019 et du 2 septembre au 29 septembre 2019 inclus,
- Haute saison : du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2019.

Il convient de délibérer pour approuver ce calendrier, sa mise en application et la signature par le Maire, de tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

2019-2-7 Aménagement de la place Bacchus et de la grande rue de Ciers – Travaux sur le réseau de l'éclairage public

La commune a confié la compétence de l'éclairage public au Syndicat des Energie du Département de l'Isère (SEDI). Elle a sollicité ce dernier pour le projet d'aménagement de la place Bacchus et de la grande rue de Ciers.

Suite à notre demande, le SEDI envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

Collectivité : commune AVENIERES VEYRINS THUELL (LES)
Affaire n° 19-002-022 EP Place Bacchus – Rue de Ciers

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est	190 056 €
estimé à	
Le montant total des financements externes s'élèvent à	73 426 €
La participation aux frais du SEDI s'élève à	3 872 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à	112 758 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante au SEDI.

Le Maire propose au conseil municipal de :

-Prendre acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

Le prix de revient prévisionnel **190 056 €**

Financements externes **73 426 €**

Participation prévisionnelle 116 630 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)

-Prendre acte de sa participation aux frais du SEDI d'un montant de **3 872 €**.

-Prendre acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de **112 758 €**.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux **et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.**

Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30%, acompte de 50% puis solde).

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

VOTE		
POUR : 32	CONTRE :	ABST. :

III. QUESTIONS DIVERSES

Remarques sur le ramassage des poubelles

Remarques sur la propreté des conteneurs de tri

INFORMATIONS

- ✓ Décisions prises par le Maire depuis le Conseil Municipal du 31 janvier 2019 (*annexe 2*).
- ✓ Prochaines séances du conseil municipal : le 25 mars et le 29 avril 2019 à 20h00.
- ✓ Etat d'avancement des travaux pour le NRO (Nœud de raccordement optique),
- ✓ Points sur les travaux de la place Bacchus,
- ✓ Points sur le déménagement des facteurs,
- ✓ Questions sur les décisions

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h37

Liste des annexes :

- **Annexe n°1** : présentation synthétique des orientations budgétaires 2019
- **Annexe n°2** : Décisions prises par le Maire depuis le Conseil Municipal du 31 janvier 2019

Fait aux Avenières Veyrins-Thuellin,
le 26 février 2019

Le Maire,
Daniel MICHOUUD